REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25570464500019

POSTE COMPTABLE: THIONVILLE MAIRIE DE

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: SISCODIPE (3)

ANNEE 2020



⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	22

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	26
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	CA
	SISCODIPE	2020

I – INFORMATIONS GENERALES **INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	245276
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	Ů

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0	0	0	0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 1 375 158,3	4 G 1 621 426,99
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 1 272 139,00) н 1 273 067,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)) I 202 524,69 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)) J 43 112,40 (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 2 647 297,34	4 = G+H+I+J 3 140 131,08
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00	0,00 L
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	0,00 = K+L
			•
RESULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 375 158,34	= G+I+K 1 823 951,68
CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 1 272 139,00	H+J+L 1 316 179,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 647 297,34	= G+H+I+J+K+L 3 140 131,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	Library Control Parkets
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	TO THE PARTY OF
014	Atténuations de produits	0,00	through supplying a fact
65	Autres charges de gestion courante	0,00	From Adelica &
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	计行为数据 的复数美国 神學生
66	Charges financières	0,00	A THE LIBERT LAND
67	Charges exceptionnelles	0,00	经总量的特别的基本的证明
70	Produits services, domaine et ventes div	STORY MEDITAL STREET	0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations	of Ried School one postures	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges	AND RESERVED AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN	0,00
76	Produits financiers	A. L. L. C. L. S. L. C.	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	60 000,00	24 035,18	0,00	0,00	35 964,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	37 805,07	0,00	0,00	12 194,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	40 251,09	0,00	0,00	19 748,91
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	170 000,00	102 091,34	0,00	0,00	67 908,66
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	2 821,69		Archer Bach		
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	172 821,69	102 091,34	0,00	0,00	70 730,35
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 801 079,00	1 273 067,00			528 012,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 801 079,00	1 273 067,00			528 012,00
	TOTAL	1 973 900,69	1 375 158,34	0,00	0,00	598 742,35
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00		s Charles I I I I		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	28,80	0,00	0,00	-28,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 771 376,00	1 621 398,19	0,00	0,00	149 977,81
Т	otal des recettes de gestion courante	1 771 376,00	1 621 426,99	0,00	0,00	149 949,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 771 376,00	1 621 426,99	0,00	0,00	149 949,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	1 771 376,00	1 621 426,99	0,00	0,00	149 949,01
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 202 524,69				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 800 002,00	1 271 990,00	0,00	528 012,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	149,00	0,00	9 851,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 813 002,00	1 272 139,00	0,00	540 863,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 189,40			
	Total des dépenses financières	31 189,40	0,00	0,00	31 189,40
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 844 191,40	1 272 139,00	0,00	572 052,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	中的心思 医阿克雷	0,00
	TOTAL	1 844 191,40	1 272 139,00	0,00	572 052,40
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	delete the distribution of		
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Tota	al des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 801 079,00	1 273 067,00		528 012,00		
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00		
Tota	Il des recettes d'ordre d'investissement	1 801 079,00	1 273 067,00		528 012,00		
	TOTAL	1 801 079,00	1 273 067,00	0,00	528 012,00		

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 43 112,40			

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 035,18	action to the same state.	24 035,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	37 805,07		37 805,07
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 251,09		40 251,09
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	00,0 00,0 00,0	0,00 0,00 1 273 067,00 0,00	0,00 0,00 1 273 067,00 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	102 091,34	1 273 067,00	1 375 158,34
D	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations (1)	Committee of the commit	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12	71 990,00	0,00	1 271 990,00
21	Immobilisations corporelles (6)		149,00	0,00	149,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	12	272 139,00	0,00	1 272 139,00
	Pour information				0,00
D	001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	28,80		28,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	entring thinks.	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 621 398,19	0,00	1 621 398,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 621 426,99	0,00	1 621 426,99
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			202 524,69

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 273 067,00	1 273 067,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	1 273 067,00	1 273 067,00
	Pour information			43 112,40
R 00	1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts	2.23.00		Restes à Crédits	Crédits
(.,		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	réaliser au	annulés
				N. S. C. P. C. BOOK OF CO. C. C. S.	31/12	
011	Charges à caractère général	60 000,00	24 035,18	0,00	0,00	35 964,82
6042 60628	Achats prestate services (hors terrains)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60632	Autres fournitures non stockées Fournitures de petit équipement	341,06 1 658,94	341,06	0,00 0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures de petit equipement	565,16	0,00	0,00	0,00 0,00	1 658,94 565,16
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	2 000,00	1 028,00	0,00	0,00	972,00
6161	Multirisques	1 000,00	913,01	0,00	0,00	86,99
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	814,87	0,00	0,00	185,13
6232	Fêtes et cérémonies	2 613,60	2 613,60	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	249,00	0,00	0,00	2 751,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6256	Missions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6257	Réceptions	11 821,24	11 821,24	0,00	0,00	0,00
6261 6262	Frais d'affranchissement	3 000,00	1 696,65	0,00	0,00	1 303,35
6281	Frais de télécommunications	1 000,00	555,15	0,00	0,00	444,85
62878	Concours divers (cotisations) Remb. frais à d'autres organismes	18 000,00 1 000,00	3 002,60 1 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	14 997,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	37 805,07	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	50 000,00	37 805,07	0,00	0,00	12 194,93 12 194,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00		
65		60 000,00			0,00	0,00
6531	Autres charges de gestion courante Indemnités	40 000,00	40 251,09	0,00	0,00	19 748,91
6532	Frais de mission	2 000,00	33 281,79 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	6 718,21 2 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	5 468,05	0,00	0,00	4 531,95
6535	Formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 000,00	1 500,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	1 000,00	1,25	0,00	0,00	998,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТОТА	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	170 000,00	102 091,34	0,00	0,00	67 908,66
	= (011+012+014+65+656)					
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 821,69				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	172 821,69	102 091,34	0,00	0,00	70 730,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00		and to have	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 801 079,00	1 273 067,00			528 012,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 801 079,00	1 273 067,00			528 012,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 801 079,00	1 273 067,00			528 012,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 801 079,00	1 273 067,00		de de la companya de	528 012,00
1,0000,0000	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 973 900,69	1 375 158,34	0,00	0,00	598 742,35
	Pour information	0,00				
D 002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1		Ш			

Détail du calcul des ICNE	au compte 66112 (2)
---------------------------	---------------------

Totali da Galgai aggi intil ag	COMPLE COTTE (E
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0 / 111	Crédits empl	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	28,80	0,00	0,00	-28,80
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	28,80	0,00	0,00	-28,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 771 376,00	1 621 398,19	0,00	0.00	149 977,81
757	Redevances versées par fermiers, conces.	1 771 376,00	1 621 397,00	0,00	0.00	149 979,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,19	0,00	0,00	-1,19
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 771 376,00	1 621 426,99	0,00	0,00	149 949,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 771 376,00	1 621 426,99	0,00	0,00	149 949,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (al des opérations réelles et d'ordre)	1 771 376,00	1 621 426,99	0,00	0,00	149 949,01
R 002 Exc	Pour information rédent de fonctionnement reporté de N-1	202 524,69				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	an compto rozz
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 800 002,00	1 271 990,00	0,00	528 012,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	800 002,00	432 425,00	0,00	367 577,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	400 000,00	393 631,00	0,00	6 369,00
2041483	Subv.Cne : Projet infrastructure	600 000,00	445 934,00	0,00	154 066,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	10 000,00	149,00	0,00	9 851,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	149,00	0,00	4 851,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 813 002,00	1 272 139,00	0.00	540 863,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 189,40	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	31 189,40	0,00	0.00	24 400 40
To	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	31 189,40
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 844 191,40	1 272 139,00	0,00	0,00 572 052,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	ARTHUR SEED ST	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	CHARLE IN THE TAIL	0,00
тс	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 844 191,40	1 272 139,00	0,00	572 052,40
D	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires. (6) Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0.00	0.00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			amediana. It
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 801 079,00	1 273 067,00		528 012,00
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	800 002,00	432 425,00		367 577.00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	400 000,00	393 631,00		6 369,00
28041483	Subv.Cne: Projet infrastructure	600 000,00	445 934,00		154 066,00
28051	Concessions et droits similaires	448,00	448,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	629,00	629,00		0.00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 801 079,00	1 273 067,00		528 012,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 801 079,00	1 273 067,00		528 012.00
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 801 079,00	1 273 067,00	0,00	528 012,00
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	43 112,40			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	AS - AMORTISSEMENTS - METHODES OTILI	OLLO	
		Délibération du	
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà d	uquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article	R. 2321-1 du	
CGCT):€			
Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			
L	Logiciels	2	12/02/1997
L	Mobilier	10	12/02/1997
L	Matériel de bureau électrique et électronique	2	12/02/1997
L	Matériel informatique	2	12/02/1997
L	Subventions versées aux Communes	1	12/02/1997

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		31 189,40	0,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0.00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0.00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00 0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0.00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0.00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	31 189,40	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	31 103,40	0,00
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 189,40	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	(BP + BS + DM + RAR N-1)	
	es propres externes de l'année (a)	1 801 079,00	III 1 273 067,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00 0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement		0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00 0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	1 801 079,00	1 273 067,00
15	Provisions pour risques et charges		1 270 007,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	800 002,00	432 425,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	400 000,00	393 631,00
28041483	Subv.Cne : Projet infrastructure	600 000,00	445 934,00
28051	Concessions et droits similaires	448,00	448.00
28183	Matériel de bureau et informatique	629,00	629,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		020,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 273 067,00	0,00	43 112,40	0,00	1 316 179,40

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	1 316 179,40
Solde	V = IV - II (3)	1 316 179,40

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	2.00
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

	article L. 2313-1 du CGCT)	
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	, and a second of the second of	
Associations		
Entreprises		
Personnes physiques		
Autres		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
ABONCOURT MAIRIE D ABONCOURT MAIRIE D	11 244,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
ALGRANGE MAIRIE D	18 209,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
ALGRANGE MAIRIE D	876,00 12 905,00	Cote 2041481- Subventions R2
ALGRANGE MAIRIE D	12 905,00 20 898,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
AUMETZ MAIRIE D	1 200,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément. Cpte 2041481- Subventions R2
BASSE HAM MAIRIE DE	7 309,00	Cpte 2041481- Subventions R2
BIBICHE MAIRIE DE	31 741,00	Cpte 2041481- Subventions R2
BOULANGE MAIRIE DE	3 724,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
BOULANGE MAIRIE DE	6 032,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
BOUSSE MAIRIE DE	41 513,00	Cpte 2041481- Subventions R2
BOUSSE MAIRIE DE	20 041,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
BOUSSE MAIRIE DE	32 454,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
BOUZONVILLE MAIRIE DE	362,00	Cpte 2041481- Subventions R2
CHEMERY-LES-DEUX MAIRIE DE CHEMERY-LES-DEUX MAIRIE DE	19 921,00	Cpte 2041481- Subventions R2
CHEMERY-LES-DEUX MAIRIE DE	56 803,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
CHEMERY-LES-DEUX MAIRIE DE	9 693,00 15 698,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
FAMECK MAIRE DE	5 632,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément. Cpte 2041481- Subventions R2
FAMECK MAIRE DE	10 030,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
FAMECK MAIRE DE	16 243,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
FLORANGE MAIRIE DE	1 121,00	Cpte 2041481- Subventions R2
FLORANGE MAIRIE DE	20 615,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
FLORANGE MAIRIE DE	15 377,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
FLORANGE MAIRIE DE	33 385,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
FLORANGE MAIRIE DE FONTOY MAIRIE DE	24 901,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
GUENANGE MAIRIE DE	12 628,00	Cpte 2041481- Subventions R2
GUERSTLING MAIRIE DE	24 191,00	Cpte 2041481- Subventions R2
HALSTROFF MAIRIE D	30 001,00 313,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
HAUTE KONTZ MAIRIE DE	1 276,00	Cpte 2041481- Subventions R2 Cpte 2041481- Subventions R2
HAVANGE MAIRIE	8 356,00	Cpte 2041481- Subventions R2
HOMBOURG-BUDANGE MAIRIE D	8 095,00	Cpte 2041481- Subventions R2
HUNTING MAIRIE D	73,00	Cpte 2041481- Subventions R2
INGLANGE MAIRIE D	11 500,00	Cpte 2041481- Subventions R2
KEDANGE SUR CANNER	13 708,00	Cpte 2041481- Subventions R2
KIRSCH LES SIERCK MAIRIE DE	891,00	Cpte 2041481- Subventions R2
KNUTANGE MAIRIE DE	20 615,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
KNUTANGE MAIRIE DE KOENIGSMACKER MAIRIE DE	33 385,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
KOENIGSMACKER MAIRIE DE	136,00	Cpte 2041481- Subventions R2
KOENIGSMACKER MAIRIE DE	2 380,00 4 339,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
KOENIGSMACKER MAIRIE DE	3 856,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux Cpte 2041483 Subv. Supplément,
KOENIGSMACKER MAIRIE DE	7 027,00	Cpte 2041483 Subv. Supplement.
MAIRIE DE FILSTROFF	31 467,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
MANDEREN MAIRIE DE	11 535,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
MANDEREN MAIRIE DE	18 680,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
MERSCHWEILLER MAIRIE DE	1 723,00	Cpte 2041481- Subventions R2
METZERESCHE MAIRIE DE	289,00	Cpte 2041481- Subventions R2
MONDELANGE MAIRIE DE MONDELANGE MAIRIE DE	10 154,00 5 000,00	Cpte 2041481- Subventions R2 Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MOYEUVRE-GRANDE MAIRIE DE	3 012,00	Cpte 2041481- Subventions R2
MOYEUVRE-GRANDE MAIRIE DE	20 615,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
MOYEUVRE-GRANDE MAIRIE DE	33 385,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
NEUFCHEF MAIRIE DE	33 114,00	Cpte 2041481- Subventions R2
NEUFCHEF MAIRIE DE	7 437,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
NEUFCHEF MAIRIE DE	12 045,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
NEUNKIRCHEN-LES BOUZONVILLE	73,00	Cpte 2041481- Subventions R2
NILVANGE MAIRIE DE	386,00	Cpte 2041481- Subventions R2
RANGUEVAUX MAIRIE DE	49 230,00	Cpte 2041481- Subventions R2
REDANGE MAIRIE DE	1 398,00	Cpte 2041481- Subventions R2
RETTEL MAIRIE DE	4 733,00	Cpte 2041481- Subventions R2
RICHEMONT MAIRIE DE	1 006,00	Cpte 2041481- Subventions R2
ROSSELANGE MAIRIE DE	2 804,00	Cpte 2041481- Subventions R2
RURANGE-LES-THIONVILLE MAIRIE	434,00	Cpte 2041481- Subventions R2
RURANGE-LES-THIONVILLE MAIRIE	9 659,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
RURANGE-LES-THIONVILLE MAIRIE	5 784,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
RURANGE-LES-THIONVILLE MAIRIE	15 642,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
RURANGE-LES-THIONVILLE MAIRIE	9 367,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
RUSSANGE MAIRIE DE	20 111,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
RUSSANGE MAIRIE DE	32 568,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
SCHWERDORFF MAIRIE DE	208,00	Cpte 2041481- Subventions R2
STUCKANGE MAIRIE DE	11 895,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
STUCKANGE MAIRIE DE	5 039,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
STUCKANGE MAIRIE DE	19 264,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
STUCKANGE MAIRIE DE	8 162,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
TERVILLE MAIRIE DE	6 118,00	Cpte 2041481- Subventions R2
THIONVILLE MAIRIE DE	50 838,00	Cpte 2041481- Subventions R2
THIONVILLE MAIRIE DE	8 816,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
THIONVILLE MAIRIE DE	8 281,00	Cpte 2041482- Subvent. Effacement réseaux
THIONVILLE MAIRIE DE	14 277,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
THIONVILLE MAIRIE DE	13 411,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
TRESSANGE MAIRIE DE	42 854,00	Cpte 2041481- Subventions R2
VITRY SUR ORNE MAIRIE DE	28 609,00	Cpte 2041481- Subventions R2
VOLSTROFF MAIRIE DE	2 298,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
VOLSTROFF MAIRIE DE	3 722,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
WALDWISSE MAIRIE DE	2 337,00	Cpte 2041481- Subventions R2
YUTZ MAIRIE DE	2 263,00	Cpte 2041481- Subventions R2
YUTZ MAIRIE DE	15 127,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
YUTZ MAIRIE DE	12 800,00	Cpte 2041482- Subvent, Effacement réseaux
YUTZ MAIRIE DE	24 497,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
YUTZ MAIRIE DE	20 729,00	Cpte 2041483 Subv. Supplément.
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
Autres		

Ν	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	GORIES (2) EMPLOIS BUDGETA	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS of (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS	TOTAL
		IEMPS	COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	00,0	00,0	00,0	00,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	00'0	5,00	2,00	00'0	5,00
Adjoint Administratif	O	2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
Directeur	A	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Directeur Adjoint	A	2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgetaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1.1 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N IV - ANNEXES

C1 1 - FTAT DII PERSONNEI AII 31/12/N (suite)

		EIAI DU F	ERSONNEL A	CI.I - EIAI DO PERSONNEL AU 31/12/N (SUITE)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMI	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ADM : Ammation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-1 ** article 3.4 far alinéa a accroissement changoaire d'activité.
3-2 ** article 3.5 far alinéa a secroissement changoaire d'activité.
3-2 ** article 3.5 far alinéa a secroissement changoaire d'activité.
3-2 ** article 3.5 far alinéa à secroissement changoaire d'activité.
3-1 ** activité a servir à temporaire d'un fonctionnaire susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2 ** carance temporaire d'un fonctionnaire susceptibles d'assurer les fonctionnaires te des fonctionnaires autricle de la native des fonctionnaires aux ceptibles d'assurer les fonctionnaires de moins de 1 000 habitants et des sorgientes des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communes de moins de 2 000 habitants et des groupements communes de moins de 2 000 habitants et des groupements communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de primeire ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 24 rectuements de moins de 2 000 habitants et des groupements de primeire ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 24 rectuements de groupes de cabinets.
4 : article 24 rectuements de groupes de cabinets.
5 : article 24 :

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n* 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de la rarticle 21 de la loi n* 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1,

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 844 191,40	1 272 139,00	0.00	572 052,40
RECETTES	1 844 191,40	1 273 067,00	0,00	571 124.40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 973 900,69	1 375 158,34	0,00	598 742,35
RECETTES	1 973 900,69	1 621 426,99	0,00	352 473,70

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

neutralisation des flux reciproques)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 844 191,40	1 272 139,00	0,00	572 052,40
RECETTES	1 844 191,40	1 273 067,00	0,00	571 124,40
FONCTIONNEMENT				0,1,12,1,10
DEPENSES	1 973 900,69	1 375 158,34	0,00	598 742.35
RECETTES	1 973 900,69	1 621 426,99	0,00	352 473,70
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 818 092,09	2 647 297,34	0,00	1 170 794,75
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 818 092,09	2 894 493,99	0,00	923 598,10

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0.00	0.00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0.00	0,00
FONCTIONNEMENT			3,00	0,00
DEPENSES	0,00	0.00	0.00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

neducinoution des nux reciproques) (1)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 844 191,40	1 272 139,00	0.00	572 052,40
RECETTES	1 844 191,40	1 273 067,00	0,00	571 124,40
FONCTIONNEMENT				0.1.121,10
DEPENSES	1 973 900,69	1 375 158,34	0,00	598 742,35
RECETTES	1 973 900,69	1 621 426,99	0,00	352 473,70
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 818 092,09	2 647 297,34	0,00	1 170 794,75
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 818 092,09	2 894 493,99	0,00	923 598,10

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 157 Nombre de membres présents : 78 Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES: Pour: 78 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 16/04/2021

Présenté par (1) le Président. A Thionville, le 05/05/2021 le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session . A THIONVILLE, le 05/05/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/05/2021, et de la publication le 10/05/2021 A Mairie de Thionville,le 10/05/2021

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité Syndical.

Syndicat intercommunal de suivi de la concession de distribution publique d'électricité du Pays des Trois Frontières Siège: Mairie de Thionville, B.P. 30352 57125 Thionville Cedex · © 03 82 53 15 61

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS :	ARRIVÉE
	1 2 MAI 2021
Et ont signé les membres présents :	SOUS-PRÉFECTURE DE THIONVILLE
Le Président	<u>Le Secrétaire</u> :
Les membres du bureau:	ON Op'
	The state of the s
Les délégués :	
Tide of Andrew	S War I was a second of the se
The formal forma	
The state of the s	
Muly F	Oct Co
And Alexander	
	W III
	Joint Marie Control
	106
	100 Hile
	9 wellius
A S LOS	the Charles
Sol College	19

ARRIVÉE 12 MAI 2021